

date de convocation:
23 janvier 2020
Nombre de Conseillers :
En exercice: 19
présents : 16
votants : 17
(dont 1 pouvoir)

L'an deux mille vingt, le vingt-neuf janvier, à vingt heures trente, légalement convoqué, le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Dominique GERVAIS, Maire.

Etaient présents	M. GERVAIS, Maire Mme BERTON, M. DENIZON, M. DAGRON, Mme GEOFFROY, Mme GUIEBA, Adjoints M. DUCAT, M. LE MAOULT, Mme GODEFERT, M. BOULAY, Mme MANDY, M. ARNULF, M. SIMON, Mme DETHIENNE, Mme TEZZON, Mme DECANTE
Absents excusés	M. CHANTOISEAU, M. PERRIER
Pouvoir	Mme BECHIKHI donne pouvoir à M. GERVAIS
Secrétaire de séance	Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil, M. BOULAY ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

I APPROBATION DES COMPTES RENDUS PRECEDENTS

APPROUVE les comptes rendus des séances du 11 octobre et du 11 décembre 2019.

II DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

DESIGNE M. BOULAY comme secrétaire de séance.

III INFORMATIONS GENERALES

M. le Maire informe que :

- L'acte de vente relatif à la préemption de la propriété sise 35 bis rue de Vaux a été signé au prix de la préemption, soit 110 000 €,
- Les travaux de rénovation du rez-de-chaussée de l'annexe du Fief ont démarré avec l'association Initiatives 77 qui va également réparer la gouttière du chai. L'association interviendra ensuite sur la restauration du four à chaux.
- Un référé expulsion a été fait à l'encontre du squatter de l'ex maison TEN HAVE,
- Les travaux relatifs à l'extension de l'école maternelle vont démarrer le 10 février, la Commission d'Appel d'Offres a eu lieu, les offres des entreprises sont conformes aux estimations de l'architecte.
- Le CHU devrait être requalifié en CHR. Cela permettrait de bénéficier d'une équivalence d'environ 30 Logements Locatifs Sociaux. Nous attendons l'information officielle de la Préfecture.
- Le dernier Conseil Municipal de la mandature a lieu le 11 mars prochain (vote du budget)
- Le tableau des permanences Tenue des bureaux de vote pour les élections du 15 mars va être tenu à la disposition des élus pour s'y inscrire.

IV LISTE DES DECISIONS DU MAIRE

Décision 2019/20 relative à la révision du loyer du logement 13 rue de la Garenne

Décision 2019/21 relative à la révision du loyer du logement 6-B Place de l'Eglise

Décision 2019/22 relative à la convention d'honoraires d'avocat Dossier Squat

Décision 2019/23 relative à la convention d'honoraires d'avocat Dossier CHATAIGNER

Décision 2019/24 relative à la convention de mise à disposition de personnel avec ELITE

Décision 2020/01 relative à la convention SOCOTEC vérifications électriques Salle Dumaine

Décision 2020/02 relative à la convention Médecine Professionnelle avec le CDG 77

Décision 2020/03 relative à la levée de l'option 4 (CDPENAF) Marché Révision du PLU

Décision 2020/03 bis relative à la révision du loyer du local de la psychothérapeute

V URBANISME – Rapporteur M. Dagrón

APPROUVE le Plan Local d'Urbanisme

DECIDE de prendre en considération une opération d'aménagement et **INSTITUE** un périmètre de sursis à statuer correspondant (zone UBc du PLU)

APPROUVE l'avenant n°2 à la convention de mandat relative aux missions confiées à la SPLMVSA pour la réalisation de l'extension de l'école maternelle et de l'agrandissement du restaurant scolaire

VI AFFAIRES GENERALES – Rapporteur M. Gervais

APPROUVE le vœu d'urgence proposé par l'AMIF : l'amélioration des transports en commun en Ile-de-France n'est pas une option !

VII TRAVAUX – Rapporteur M. Denizot

APPROUVE l'adhésion au groupement de commandes pour l'achat d'énergies, de fournitures, de services associés proposé par le SDESM

VIII CAMVS – Rapporteurs M. Gervais, Mme Berton

APPROUVE la convention intercommunale d'attribution

APPROUVE la convention opérationnelle du service d'information et d'accueil du demandeur en logement social et labellisation de la commune

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22H20.

Le Maire, Dominique GERVAIS

